

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	10
- votants	13
- absents	3

Date de convocation :

10 février 2023

Date d'affichage :

10 février 2023

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	2

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de ST JEAN ST NICOLAS

Séance du 16 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – Michel PRETI – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Claude ALLAIRE – Daniel AUBERT – Thierry BAUD – Caroline DANGEL – Eloïse RIBAIL

Absents et représentés : Claude GUET (a donné pouvoir à Rodolphe PAPET) – Isabelle DE COLOMBEL (a donné pouvoir à Josiane ARNOUX) – Déborah BELIN (a donné pouvoir à Thierry BAUD)

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°006/2023 : AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE LA MAISON DE LA VALLEE – LOTS N°2, 4, 8 et 9

Le conseil municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu le marché conclu avec les entreprises adjudicataires du marché de travaux de requalification de la Maison de la Vallée, en vertu des délibérations n°004/2022 et 040/2022 des conseils municipaux du 8/02/2022 et 07/04/2022

Considérant que l'exécution du marché a rendu nécessaire la réalisation de travaux supplémentaires et la modification de certains,

Considérant qu'il convient de conclure des avenants pour certains lots, aux motifs ci-après exposés :

▪ **Lot n° 2 – charpente bois – avenant n°1 :**

Une problématique de reprise de charge est apparue après suppression de l'ensemble entrant moisé/sabot de la ferme sur régie. En effet, les renforts prévus ne concernaient pas cette partie de la ferme qui aurait dû avoir une emprise suffisante dans l'existant. Pour des questions de sécurité, un renfort supplémentaire a dû être créé pour cette partie de la ferme.

Lors de la consultation, il n'a pas été demandé de gouttières complémentaires pour l'auvent nord, la création de cette avancée était suffisante. Mais au regard des nouveaux aménagements extérieurs, rampe PMR et attente en extérieurs des usagers pour une séance de spectacle, il est préférable de rajouter des gouttières pour l'auvent créée afin de permettre une attente plus sécurisée, et de palier à d'éventuel risque de verglas sur les rampes au droit des bas de pente de toiture.

▪ **Lot n°4 – menuiseries intérieures – avenant n°2 :**

Il s'agit de remplacer la porte de placard dans la salle polyvalente, par une porte double battant pour utilisation intensive. Ce poste a été malencontreusement oublié lors de l'avenant n°1, alors qu'il faisait partie des éléments listés en plus-value.

▪ **Lot n°8 – électricité, courants faibles – avenant n°1 :**

Lors de l'implantation du nouveau cloisonnement dans la salle de réunion, les luminaires existants ont dû être démontés. Comme ils sont vieillissants et énergivores, il a donc été décidé de les remplacer par des luminaires leds basse consommation.

Dans le bar contigu à la salle polyvalente, il existait une ventilation naturelle à boucher, pour l'usage courant qui est fait de cette pièce, il a été jugé préférable d'installer une ventilation mécanique.

▪ Lot n°9 – serrurerie – avenant n°1

En cours de chantier, d'un commun accord avec le Maître d'ouvrage, il a été décidé de supprimer la cloison de la régie prévue initialement devant la tribune télescopique. Sans cette cloison, il y a un vide sur salle polyvalente entre la tribune et le mur existant, il faut donc poser un garde-corps de 1.71ml pour sécuriser le plancher régie.

Après en avoir délibéré, décide

☞ **DE CONCLURE** l'avenant ci-après détaillé avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée :

N°	Lot	Entreprise	Base Montant HT	Avenant n°1	Avenant n°2	Nouveau montant	Variation
02	Charpente bois	AMC	45 933,40€	3 446,94€		49 380,34€	7,50%
04	Menuiseries intérieures	Bois et Béton	99 447,00€	- 19 806,00€	1 150,00€	80 791,00€	- 18,76%
08	Electricité-courant faible	SECA Borg	110 246,17€	1 710,00€		111 956,17€	1,55%
09	Serrurerie	Métallerie Chevalier	30 240,00€	590,00€		30 830,00€	1,95%

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le **22 FEV. 2023**
et publication ou notification du

